

**Mise en garde :** Ceci est le formulaire pour déposer une plainte pour conduite interdite en vertu de la *Loi sur l'équité salariale*. Seules les personnes salariées peuvent déposer ce type de plainte.

Votre employeur, votre syndicat ou un membre du comité d'équité salariale ne peut agir de mauvaise foi, de façon arbitraire ou discriminatoire ni faire preuve de négligence grave.

Si vous avez observé l'une de ces conduites, vous pouvez demander l'intervention de la CNESST dans un délai de 60 jours suivant cette conduite. À noter que ce délai peut courir à partir de la date où vous avez pu en prendre connaissance.

Avant de remplir et d'expédier votre formulaire, nous vous invitons à joindre le personnel de notre Centre de relations clients, qui pourra vous informer si votre situation relève bien de la *Loi sur l'équité salariale* et, au besoin, vous aider à formuler votre plainte.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi :

De partout au Québec (sans frais) **1 844 838-0808**

Sur réception du formulaire de plainte, nous confirmerons l'ouverture de votre dossier. Aucun autre document ne doit accompagner le formulaire à cette étape-ci. Par la suite, un enquêteur ou une enquêtrice communiquera avec vous et recueillera les renseignements supplémentaires pour l'analyse de votre plainte. C'est à ce moment que vous pourrez fournir des documents supplémentaires si vous le jugez opportun.

Votre identité ne sera pas dévoilée pendant l'enquête, à moins que vous n'y consentiez.

Les champs obligatoires sont identifiés par un astérisque.

Faites-nous parvenir ce formulaire en cliquant sur le bouton « Envoyer », qui se trouve à la fin du formulaire.

## 1. INFORMATIONS SUR LA PARTIE PLAIGNANTE

*Titre De quelle façon voulez-vous que nous nous adressions à vous	Madame Monsieur Autre	*Nom	*Prénom
*Adresse			
*Municipalité		*Province	*Code postal
*Téléphone (inscrire au moins un numéro)	(résidence)	(travail)	(cellulaire)
Courriel			
De quelle façon préférez-vous que nous communiquions avec vous		Téléphone résidence	Téléphone travail      Cellulaire
Statut :      Non-syndiqué(e)      Syndiqué(e)		Nom du syndicat (si applicable)	
Nom de la personne de l'organisation syndicale que vous désirez mandater pour le traitement de votre plainte, le cas échéant		La personne dont vous inscrivez le nom sera celle avec laquelle l'enquêteur ou l'enquêtrice prendra contact pour le traitement de l'ensemble des étapes de votre plainte.	
Titre			
Téléphone		Courriel	
Si vous ne souhaitez pas que votre organisation syndicale vous représente dans le cadre du traitement de votre plainte, veuillez cocher la case suivante		Vous pouvez utiliser le modèle de <b>mandat proposé</b> par la CNESST si vous souhaitez qu'une autre personne, une entreprise ou une firme vous représente dans le traitement de votre plainte.	

**2. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE VISÉE PAR LA PLAINTE**

\*Nom de l'entreprise

\*Adresse

\*Province

\*Code postal

\*Municipalité

\*Téléphone

Télécopieur

Nom de la personne  
à contacterCourriel de cette  
personneFonction de cette  
personne**3. MOTIFS DE LA PLAINTE POUR CONDUITE INTERDITE**

\*Précisez qui est visé par votre plainte. (Vous pouvez cocher plus d'une case.):

 Mon employeur Mon syndicat Un ou des membres du comité d'équité salariale Autre

**Décrivez brièvement la conduite visée par votre plainte. Veuillez noter que les motifs de la plainte pourront être reçus et précisés dans le cadre de l'enquête.**

À quelle date avez-vous pris connaissance de la conduite visée par votre plainte?

---

**4. DÉCLARATION**

Je déclare que les renseignements mentionnés dans ce formulaire sont, à ma connaissance, vrais, et je demande à la CNESST d'intervenir.

Pour soumettre votre formulaire de plainte en ligne à la CNESST, enregistrez-le sur votre poste de travail afin de pouvoir utiliser le bouton « Envoyer ».

Vous pouvez aussi nous le faire parvenir par courriel à [plainte.es@cnesst.gouv.qc.ca](mailto:plainte.es@cnesst.gouv.qc.ca), par télécopieur au **418 528-6999**, ou par la poste à l'adresse suivante :

Direction des enquêtes et de la médiation  
Vice-présidence à l'équité salariale  
CNESST  
C.P. 19350, Succ Terminus  
Québec (Québec) G1K 0J4